



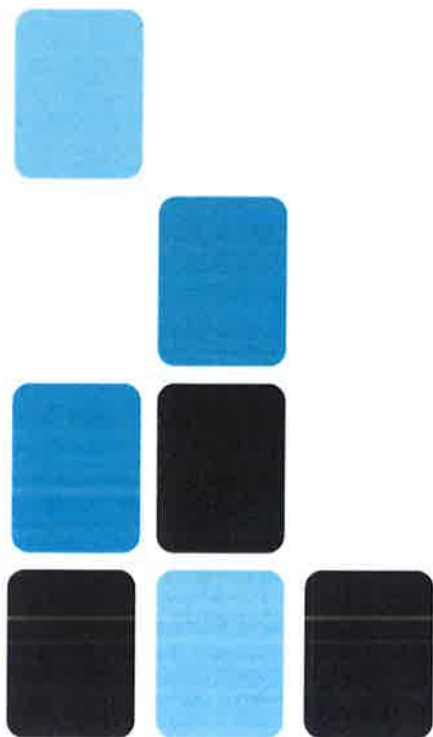
EXPERTISE | AUDIT | CONSEIL

**Habitat et Humanisme 44
Association Loi 1901
2 rue du Gois
44000 Nantes
SIREN : 398 291 294**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018

Ce rapport comporte 5 pages y compris celle-ci plus 15 pages d'annexes



Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Habitat et Humanisme 44 » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral et financier et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances

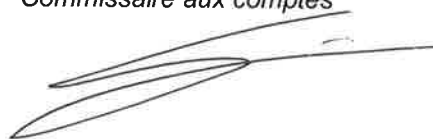
ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Treillières le 23 mars 2019

**Pour la SAS ORECO,
Commissaires aux comptes**

Matthieu GUINE
Commissaire aux comptes



Les comptes annuels annexés se caractérisent par les données suivantes :

<i>Rubriques</i>	<i>Montants</i>
Total du bilan	1 891 454 €
Produits d'exploitation	1 088 222 €
Résultat	88 509 €

HABITAT ET HUMANISME

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	1 651	1 651				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains	172 000		172 000	9,09	172 000	9,53
Constructions	411 990	36 591	375 399	19,85	396 493	21,97
Installations techniques, matériel & outillage industriels	4 360	2 535	1 825	0,10	1 783	0,10
Autres immobilisations corporelles	76 787	52 217	24 570	1,30	31 799	1,76
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	574 604		574 604	30,38	535 061	29,65
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	15		15	0,00	15	0,00
Prêts						
Autres immobilisations financières	6 718		6 718	0,36	10 840	0,50
TOTAL (I)	1 248 126	92 995	1 155 131	61,07	1 147 992	63,61
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					170	0,01
Créances usagers et comptes rattachés	36 345	9 832	26 513	1,40	32 048	1,78
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel					4 579	0,25
. Organismes sociaux	1 024		1 024	0,05	11 875	0,66
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	99 745		99 745	5,27	70 787	3,92
Valeurs mobilières de placement	47 451		47 451	2,51	47 451	2,53
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	553 673		553 673	29,27	479 268	26,56
Charges constatées d'avance	7 916		7 916	0,42	10 458	0,58
TOTAL (II)	746 154	9 832	736 323	38,93	656 635	36,39
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	1 994 280	102 827	1 891 454	100,00	1 804 627	100,00

ORECO
Commissaire aux Comptes

HABITAT ET HUMANISME

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:					
FONDS PROPRES					
Fonds associatifs sans droit de reprise		73 119	3,87	73 119	4,05
Ecart de réévaluation					
Réserves		1 528 883	80,83	1 465 665	81,22
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice		88 509	4,68	63 217	3,50
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
-Fonds associatifs avec droit de reprise					
. Apports					
. Legs et donation					
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
-Ecart de réévaluation					
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
-Provisions réglementées					
-Droits des propriétaires (commodat)					
	TOTAL(I)	1 690 511	89,38	1 602 002	88,77
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		74 126	3,92	76 340	4,23
	TOTAL (II)	74 126	3,92	76 340	4,23
FONDS DEDIÉS					
. Sur subventions de fonctionnement					
. Sur autres ressources					
	TOTAL(III)				
DETTES					
Emprunts et dettes assimilées		17 127	0,91	13 916	0,77
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés		41 735	2,21	51 496	2,85
Autres		67 955	3,59	47 603	2,64
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance				13 270	0,74
	TOTAL(IV)	126 817	6,70	126 285	7,00
Ecart de conversion passif (V)					
	TOTAL PASSIF	1 891 454	100,00	1 804 627	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS					
Legs nets à réaliser :					
- acceptés par les organes statutairement compétents					
- autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					
ENGAGEMENTS DONNÉS					

ORECO
Commissaire aux Comptes

HABITAT ET HUMANISME

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	423 130		423 130	100,00	394 938	100,00	28 192	7,14	
Montants nets produits d'expl.	423 130		423 130	100,00	394 938	100,00	28 192	7,14	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			425 467	100,55	424 002	107,36	1 465	0,35	
Cotisations			5 420	1,28	6 780	1,72	-1 360	-20,05	
(+)-Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			201 835	47,70	200 350	50,73	1 485	0,74	
Reprise sur provisions, dépréciations			5 859	1,38	6 468	1,64	-609	-9,41	
Transfert de charges			26 511	6,27	17 278	4,37	9 233	53,44	
Sous-total des autres produits d'exploitation			665 092	157,18	654 878	165,82	10 214	1,56	
Total des produits d'exploitation (I)			1 088 222	257,18	1 049 816	265,82	38 406	3,56	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			450	0,11	0	0,00	450	N/S	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			1 387	0,33	3 576	0,91	-2 189	-61,20	
Total des produits financiers (III)			1 837	0,43	3 576	0,91	-1 739	-48,62	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			67 658	15,99	3 108	0,79	64 550	N/S	
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)			67 658	15,99	3 108	0,79	64 550	N/S	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			1 157 718	273,61	1 056 500	267,51	101 218	9,58	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT									
TOTAL GENERAL			1 157 718	273,61	1 056 500	267,51	101 218	9,58	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			16 062	3,80	14 668	3,71	1 394	9,50	
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			25 204	5,95	25 566	6,47	-362	-1,41	
Services extérieurs			282 730	66,82	275 568	69,78	7 162	2,60	
Autres services extérieurs			181 187	42,82	148 161	37,52	33 026	22,29	
Impôts, taxes et versements assimilés			19 696	4,65	18 070	4,58	1 626	9,00	
Salaires et traitements			345 989	81,77	335 498	84,95	10 491	3,13	
Charges sociales			141 463	33,43	131 370	33,26	10 093	7,68	
Autres charges de personnel			15 789	3,73	9 900	2,51	5 889	59,48	
Subventions accordées par l'association									

ORECO

Commissaire aux Comptes

HABITAT ET HUMANISME

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	29 106	22 350	6 756	30,23
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	6 098	2 490	3 608	144,90
.Pour risques et charges : dotation aux provisions	3 069	5 402	-2 333	-43,16
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	2 052	1 153	899	77,97
Total des charges d'exploitation (I)	1 068 445	990 196	78 249	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Déficit transféré (II)				
CHARGES FINANCIÈRES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (III)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	239		239	N/S
Sur opérations en capital	320	2 361	-2 041	-86,44
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	559	2 361	-1 802	-76,31
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	205	726	-521	-71,75
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	1 069 209	993 283	75 926	7,54
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	88 509	63 217	25 292	40,01
TOTAL GENERAL	1 157 718	1 056 500	101 218	9,58
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Bénévolat	160 009	175 364		
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	160 009	175 364		
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole	160 009	175 364		
TOTAL	160 009	175 364		

ORECO
Commissaire aux Comptes

HABITAT ET HUMANISME

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE ASSOCIATION

Aux comptes annuels présentée en Euros

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 891 453,73 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 88 509,00 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

ORECO
Commissaire aux Comptes

HABITAT ET HUMANISME

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE ASSOCIATION

Aux comptes annuels présentée en Euros

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice**1 - LES MISSIONS SOCIALES DE L'ASSOCIATION**

L'association HABITAT ET HUMANISME a pour objet la recherche et la mise à disposition de logements pour des personnes défavorisées bénéficiant des minimas sociaux à des loyers accessibles dans des quartiers équilibrés. Elle assure l'accompagnement des ménages dans leur recherche de logement et, après le relogement dans l'appropriation du logement. En outre, elle accompagne les personnes logées pour favoriser le retour de l'estime de soi, l'acquisition de l'autonomie et la reprise de liens sociaux, indispensables à toute insertion.

Dans ce but, l'association HABITAT ET HUMANISME LOIRE ATLANTIQUE procède de plusieurs façons.

1° Dans le cadre de conventions avec Nantes Métropole, l'association accueille les personnes bénéficiant des minimas sociaux en leur proposant un dispositif d'accompagnement. Celui-ci s'articule autour de temps collectifs et individuels permettant aux ménages de faire le point sur leur recherche de logement et produire un diagnostic social. A l'issue du dispositif d'accompagnement, les ménages sont armés pour chercher un logement dans le parc privé ou public. Différentes solutions s'offrent aux ménages en recherche de logements :

- * Lorsque les personnes ont des difficultés pour assurer la gestion directe d'un logement, l'association peut leur proposer une sous-location avec un accompagnement social soutenu contractualisé dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire. Pour certaines, ces sous-locations peuvent bénéficier d'un glissement de bail, notamment pour des logements du parc social.

- * Lorsque les personnes sont plus autonomes, l'association peut leur proposer un logement qu'elle aura préalablement capté via un Mandat de Gestion mis en Suvre par son AIVS (créée en 2018).

Chaque année des familles sont relogées avec le concours de l'Association, soit dans le parc public HLM, soit dans le parc privé (Foncière d'HH ou propriétaires solidaires), soit dans diverses structures d'hébergement.

2° L'Association participe aussi au dispositif porté par l'Etat d'Intermédiation locative dans le parc privé (IML) en partenariat avec d'autres associations nantaises. Dans le cadre d'une convention passée avec la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale), elle assure l'accompagnement d'une quinzaine de ménages relogés en sous-location par une plateforme associative.

3° Dans le cadre d'une convention passée avec la DDCS, l'association gère une pension de famille Nouvel Horizon (maison relais) comportant 16 logements individuels type T1 ou T1bis, qui sont attribués à des personnes en situation d'isolement social et qui ont des difficultés à vivre de manière autonome dans un logement isolé.

Deux hôtes de maison salariés assurent le fonctionnement de cette maison et accompagnent au quotidien les 16 résidents avec l'appui d'une équipe de bénévoles. Cette pension de famille a été construite dans un quartier équilibré, le quartier de l'Eraudière, route de Saint Joseph à Nantes.

4° Dans le cadre de la mobilisation de l'épargne solidaire, la fédération HABITAT ET HUMANISME a créé des outils financiers spécifiques permettant de collecter cette épargne.

La Foncière d'HABITAT ET HUMANISME utilise cette épargne dans les régions où elle a été collectée pour acquérir, rénover ou construire des logements très sociaux. Mis à la disposition de l'association, ces logements sont attribués à des familles bénéficiaires des minima sociaux lesquelles profitent d'un accompagnement de proximité.

ORECO

Commissaire aux Comptes

HABITAT ET HUMANISME**ANNEXE ASSOCIATION**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice (suite)

5° L'association a ouvert en 2013 une maison intergénérationnelle de 21 logements, rue de la Bastille à Nantes. Cette maison accueille 4 seniors, 9 familles dont 8 monoparentales et 8 jeunes travailleurs. Une micro crèche de 10 berceaux et un Espace de Vie Sociale complètent cet ensemble immobilier et participe au projet social de la Maison. Une action spécifique autour de la parentalité s'est progressivement mise en place et se développe à l'usage de l'ensemble des familles accompagnées par l'Association. La maison est animée par une animatrice de vie sociale, salariée de l'association, appuyée par une équipe de bénévoles en lien avec la CAF et les services sociaux partenaires.

2 - Principes, règles et méthodes comptables**2.1 - Méthode générale**

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999 et aux prescriptions du Code du commerce.

Il a été tenu compte du règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016 et de ses adaptations prévues au règlement CRC n°99-01.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en euros.

Au cours de l'année 2013, l'association a ouvert la micro crèche Les Berlingots au sein des locaux de la maison intergénérationnelle de la rue de la Bastille. La micro crèche établit une comptabilité distincte des autres missions de l'association.

Un compte 181300 de liaison est utilisé pour constater les mouvements entre la micro crèche et les autres missions de l'association. Ce compte est débiteur de 31 266,44 Euros dans la comptabilité de la micro crèche.

A la clôture de l'exercice, ces comptes de liaison font l'objet d'une contrepassation pour obtenir les comptes de l'association.

ORECO
Commissaire aux Comptes

HABITAT ET HUMANISME**ANNEXE ASSOCIATION**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)**2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation**

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Constructions	de 08 à 40 ans
Agencements, aménagements, installations	de 08 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 03 à 15 ans

2.2.3 - Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

2.2.4 - Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

ORECO
Commissaire aux Comptes

HABITAT ET HUMANISME**ANNEXE ASSOCIATION**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Immobilisations :**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 651			1 651
Immobilisations corporelles	669 957	878	5 698	665 137
Immobilisations financières	545 916	40 569	5 148	581 338
TOTAL	1 217 525	41 447	10 846	1 248 126

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	1 651			1 651
Terrains				
Constructions				
sur sol propres	9 607	14 464		24 071
sur sol d'autrui				
inst. génér., agencmt	5 890	6 630		12 520
Install. tech., matériel, outill. industriels	2 983	836	1 284	2 535
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers	23 366	3 167	1 003	25 530
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	26 036	4 009	3 358	26 687
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	67 882	29 106	5 645	91 343
TOTAL GENERAL (I+II+III)	69 533	29 106	5 645	92 995

3.3 - Etat des créances et charges constatées d'avance

CREANCES	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	6 718		6 718
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	36 345	36 345	
Autres créances	100 770	100 770	
Charges constatées d'avance	7 916	7 916	
TOTAL	151 749	145 031	6 718

ORECO

Commissaire aux Comptes

HABITAT ET HUMANISME**ANNEXE ASSOCIATION**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Etat des produits à recevoir**

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	1 928
Subventions / financements	45 067
Autres produits à recevoir	9 698
TOTAL	56 694

3.5 - Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	4 310	6 098	576	9 832
Comptes financiers				
TOTAL	4 310	6 098	576	9 832

ORECO
Commissaire aux Comptes

HABITAT ET HUMANISME

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds associatifs

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise:				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apport sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme (1)	73 119			73 119
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves:				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves (2)	1 465 665	63 217		1 528 883
SOUS TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)	1 538 784	63 217		1 602 002
Fonds associatifs avec droit de reprise:				
Apport avec droit de reprise				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
SOUS TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II)				
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)	1 538 784	63 217		1 602 002

(1) Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association

(2) Dont réserve pour projet associatif

ORECO
Commissaire aux Comptes

HABITAT ET HUMANISME**ANNEXE ASSOCIATION**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**4.2 - Provisions pour risques et charges**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	76 340	3 069	5 283	74 126
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	76 340	3 069	5 283	74 126
TOTAL GENERAL (I+II)	76 340	3 069	5 283	74 126
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		3 069	5 283	
- financières				
- exceptionnelles				

Un plan pluriannuel sur 5 ans d'une enveloppe globale de 88 800 Euros a été mis en place pour les dépenses de gros entretiens des 16 logements de la Maison relais à l'horizon 2021.

4.3 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	17 127	17 127		
Fournisseurs	41 735	41 735		
Dettes fiscales & sociales	67 585	67 585		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	370	370		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	126 817	126 817		

4.4 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établi. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	14 029
Dettes fiscales & sociales	26 387
Autres dettes	
TOTAL	40 416

ORECO
Commissaire aux Comptes

HABITAT ET HUMANISME**ANNEXE ASSOCIATION**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - Notes sur le compte de résultat**5.1 - Analyse du chiffre d'affaires et des ressources**

La ventilation des produits est la suivante :

- Dons et legs non affectés : 271 831 Euros
- Subventions : 426 902 Euros
- Loyers : 234 875 Euros
- Prestations : 184 303 Euros
- Honoraires de gestion : 5 600 Euros

5.2 - Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels

	Net
Produits exceptionnels	67 658
Sur opérations de gestion	67 658
Produits de cession des éléments d'actif	
Produits sur exercices antérieurs	
Reprises sur provisions et transferts de charge	
Charges exceptionnelles	559
Sur opération de gestion	239
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	53
Dotations aux provisions	
Charges sur exercices antérieurs	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	67 099

Les produits exceptionnels sont constitués de legs non affectés à hauteur de 66 223 Euros.

HABITAT ET HUMANISME

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE ASSOCIATION

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - Autres informations**6.1 - Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés**

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

6.2 - Nature et évaluation des contributions volontaires

Un nombre de 11 568 heures a été réalisé par des bénévoles. Chaque heure est valorisée à 9,88 euros, charges sociales en sus de 40%. La valorisation totale des heures de 160 009 euros a été comptabilisée.

6.3 - Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 6 436 Euros.

ORECO
Commissaire aux Comptes

HABITAT ET HUMANISME

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE ASSOCIATION

Aux comptes annuels présentée en Euros

7 – Compte d'emploi annuel des ressources

L'association entre dans le champ d'application du règlement CRC n°2008-12 du 7 mai 2018. En conséquence, le compte d'emploi annuel des ressources est établi.

EMPLOIS	Emplois de N + compte de résultat (1)	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Solde des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE		563 455
1- MISSIONS SOCIALES	817 423		01- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	271 831	271 831
- Accès des familles au logement	310 201		1,1 Dons et legs non affectés	89 679	
- Accompagnement des personnes	184 388		- Dons manuels	80 188	
- Maisons-relais	155 853		- Legs, donations et dons d'actions	77 789	
- Autres (mini-crèche)	166 981		- Mécénat d'entreprise - après variation des fonds dédiés		
			1,2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	18 195	
			- Produits d'épargne solidaire et de partage	560	
			- Manifestations	5 420	
			- Cotisations		
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 715		2- SUBVENTIONS	426 902	
			- Subventions reçues de l'Etat et des collectivités	402 810	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	214 393	180 314	- Autres subventions	24 092	
dont animation			- Fondations	0	
fonctionnement			3- AUTRES PRODUITS	426 615	
communication			- Autres produits	184 303	
			- Autres produits financiers	1 837	
			- Loyers	234 875	
			- Honoraires de gestion	5 600	
			- Plus-values de cessions d'actions FHH	0	
		180 314	TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	1 125 348	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	9 167		II- REPRISE DES PROVISIONS	5 859	
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	0	
			IV- VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		0
IV- EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	88 509		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V- TOTAL GENERAL	1 131 207		VI- TOTAL GENERAL	1 131 208	271 831
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		29 549			
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		3 845			
		216 011	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		216 011
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		618 285
			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	71 359		Bénévolat		
Frais de recherche de fonds	18 286		Prestations en nature	160 008	
Frais de fonctionnement et autres charges	70 353		Dons en nature		
Total	160 008		Total	160 008	

ORECO

Commissaire aux Comptes

Page 16

E.C.A.C.